



Jeunes & Montagne

Bulletin d'adhésion - saison 2024/2025

Licence valable du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025



Nom : Prénom : Sexe : M / F

Nationalité : Date de naissance : / /

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Email :

TARIF ADHESION 2023-2024		Selon le niveau d'assurance choisi (1)		
<input type="radio"/>	Tarif adulte (A)	100,50 €	103,50 €	110,50 €
<input type="radio"/>	Tarif jeune (- de 18 ans) (J)	88,00 €	91,00 €	98,00 €
<input type="radio"/>	Tarif solidaire (chômeur, étudiant, petit revenu)	90,50 €	93,50 €	100,50 €

Ventilation du tarif adhésion

FFME 44,00 € (A) / 31,50 € (J)

Comité Territorial Puy-de-Dôme 4,50 €

Ligue d'Auvergne 10,00 €

(1) Assurance (Assurance Base fortement conseillé)

Base (*) 8,00 €
Base + (*) 11,00 €
Base ++ (*) 18,00 €

Votre choix (cochez la case)

Responsabilité civile (obligatoire) 6,00 €

Cotisation au club J&M 28,00 €

ENTREES CASAMUR (facultatif)

Tous les mardis d'octobre à fin avril de 19h à 22h 44,00 €

ASSURANCES supplémentaires optionnelles (*)

Ski de piste 5,00 €
 VTT 30,00 €
 Slackline et highline 5,00 €
 Trail 10,00 €
 Indemnités journalières IJ1 18,00 €
 Indemnités journalières IJ2 30,00 €
 Indemnités journalières IJ3 35,00 €

TOTAL A REGLER

(*) Voir la notice d'information FFME sur le site du club, de la FFME ou lors de l'inscription

Autorisation parentale *(obligatoire pour les mineurs)*

Je soussigné autorise mon enfant à participer aux activités proposées par l'association Jeunes et Montagne et à utiliser les transports particuliers qui seront proposés. Par ailleurs, j'autorise les responsables légaux de l'association à mettre en œuvre tous les traitements ou interventions qui peuvent être reconnus médicalement nécessaires.

Certificat médical **Attention** : la gestion des documents de santé se fait directement par le licencié : C'est à vous, en tant que licencié de téléverser vos documents de santé sur votre espace licencié myFFME.

Le certificat médical n'est obligatoire que dans les trois cas de figure suivants :

- LICENCIÉS JEUNES OU ADULTES ayant répondu « oui » à l'une des questions du questionnaire de santé
- COMPÉTITEURS ADULTES ESCALADE à partir des 1/2 finales Championnat France et Coupe de France
- COMPÉTITEURS ADULTES en ski-alpinisme



Les certificats médicaux sont valables 3 ans. Pour un renouvellement de licence, le licencié doit pouvoir valider l'attestation de santé. À défaut, il fournit un nouveau certificat médical chaque saison.

Si vous ne rentrez pas dans un de ces cas, alors il faut simplement attester que vous n'avez répondu « OUI » à aucune des questions du questionnaire de santé (voir votre espace licencié sur myFFME).

Envoyer votre dossier complet à :

Jeunes et Montagne, 22 ter impasse Bonnabaud 63000 Clermont-Fd.

Documents à fournir	<input type="checkbox"/> Le présent bulletin d'adhésion Jeunes et Montagne signé <input type="checkbox"/> Bulletin d'adhésion n°1 au contrat d'assurance <input type="checkbox"/> Règlement à l'ordre de Jeunes et Montagne (<i>paiement possible en plusieurs fois</i>)
Document à téléverser sur le site MyFFME (nécessaire pour pratiquer)	<ul style="list-style-type: none">• Un certificat médical de non contre indication aux sports de montagne OU le questionnaire de santé (<i>explications ci-dessus</i>)

- Je déclare avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information sur l'assurance FFME / ALLIANZ.
- Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de Jeunes et Montagne, disponible sur le site internet.
- J'autorise l'association Jeunes et Montagne et la FFME à utiliser des photos et vidéos réalisées dans le cadre des activités à des fins non commerciales sur tout type de support.
- J'accepte de recevoir des communications de la FFME (newsletters) et de Jeunes et Montagne (**)
- En adhérant au club Jeunes et Montagne, je m'engage à en respecter les règles et modes de fonctionnement établis par le Conseil d'Administration

*(**) Les informations sur la vie du club (comptes-rendus des réunions, calendriers et organisation des sorties) sont envoyées via un groupe de discussion Discord : application mobile et/ou PC. Un mail d'invitation à rejoindre ce groupe est envoyé lors de l'inscription.*

Date / Signature de l'adhérent :
(ou du représentant légal)

--